



L'INSTITUTION FAMILIALE ET SES MEMBRES

LES ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS FAMILIALES QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES EXIGÉS PAR LE CODE DE LA FAMILLE SONT AGRÉÉES PAR L'UDAF DU GARD ET EN DEVIENNENT MEMBRES.

Elles constituent, une richesse témoignant des différentes compositions du Mouvement Familial prenant en compte l'ensemble des réalités familiales, dans leurs particularismes et diversités.

Les instances de l'**UDAF** du Gard procèdent ainsi à la synthèse des expressions familiales.

L'**UDAF** du Gard agit dans l'intérêt de toutes les familles du département qu'elle représente officiellement. S'appuyant sur les actions menées au quotidien par ses associations, l'**UDAF** conduit son action institutionnelle dans une dynamique globale au service des familles et devient force de propositions.

A titre individuel, toute personne peut proposer ses capacités à l'**UDAF** afin de rejoindre une commission ou un groupe de travail. Toute personne désirant s'impliquer dans le mouvement familial peut adhérer à l'association de son choix.

Dans le Gard, l'**UDAF** regroupe plus de 50 Associations Familiales soit environ 4000 familles au sein :

Des Mouvements à orientation générale

Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (MFREO)

Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (MFREO)